# **PROGRAMME**

# Les enjeux de la parole de l'enfant.

Date: jeudi 6 juillet 2023, 09h00 - 11h00

Durée: 2H

Lieu: Présentiel à la Maison de la Chimie (28 rue Saint Dominique, 75007 Paris) / Distanciel

### Contenu de la formation :

- 1- Etat des lieux Cadre juridique
- 2- Analyse juridique et psychologique de la parole de l'enfant
- 3- Importance de la parole de l'enfant (procédures familiales et assistance éducative)
- 4- Réserves possibles quant à l'importance donnée à la parole de l'enfant

#### **BITTON Josine**

**Biographie :** Avocate au Barreau de la Seine-Saint-Denis, avocate d'enfants, ancienne responsable de la commission mineurs du Barreau de Seine-Saint-Denis, membre de groupes de travail sur les mineurs au CNB et à la FBE, titulaire d'un diplôme d'auditeur d'enfants, ancienne membre du conseil de l'ordre.

## **DECHAMBRE Aurélie**

**Biographie :** Ancienne juge aux affaires familiales et juge des enfants. Actuellement au pôle famille du Tribunal judiciaire de Paris en charge d'un cabinet spécialisé dans la liquidation et le partage, présidente de la 26ème chambre du tribunal correctionnel de Paris s'occupant essentiellement des violences sur mineurs, non représentation d'enfants et abandon de famille. Elle continue de tenir des audiences JAF et des auditions de mineurs.

## **ILLOUZ Myriam**

**Biographie :** Psychologue clinicienne et psychanalyste, ancienne attachée de consultation institutionnelle et hospitalière, chercheuse, conférencière (a enseigné 15 ans à l'université populaire en collaboration avec Michel Onfray), co-fondatrice de l'Institut d'étude psychanalytique autour et avec Gérard Haddad. Elle intervient régulièrement aux journées d'étude au Sénat et à l'Assemblée Nationale en particulier sur les violences intra-familiales.

# **TARTOUR Laurence**

**Biographie :** Avocate au Barreau de Paris, membre de l'Antenne des mineurs, Ancienne coresponsable du pôle pénal de l'Antenne des mineurs, co-responsable de la commission ouverte "droit des mineurs", chargée d'enseignement à l'Institut de criminologie de Paris

Objectif pédagogique: Se questionner sur l'importance donnée à la parole de l'enfant dans les procédures familiales et en assistance éducative / Analyse transversale des enjeux de la parole de l'enfant (analyse psychologique et juridique

**Méthode pédagogique :** Approche pragmatique de la matière, pédagogie favorisant l'interactivité entre participant et intervenants

Prérequis : être avocat

Public visé: Professionnel du Droit

#### Niveau:

2 - Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

**Support pédagogique :** Un support pédagogique sera remis en fin de formation

**Evaluation de la formation :** un questionnaire de satisfaction sera envoyé en fin de formation

Tarif: 105 € HT

